

Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 12 janvier 2024

L'Assemblée Générale a débuté à 17h30 en salle des fêtes de Bize-Minervois par une prise de paroles de Brigitte Fabre, du Bureau Collégial, pour accueillir les participants. Elle a appelé à observer une minute de silence en mémoire de Danièle Guilhem, une de nos membres, décédée le 7 janvier.

Après une présentation des enjeux de cette AG et du rappel des valeurs que porte notre Association la parole a été cédée à Guy Trolet, du Bureau Collégial, pour des précisions quant au déroulement de l'AG et la projection de textes et de photos commentées illustrant la vie du Récantou suivant le déroulement suivant :

- 1 – **Présentation** (historique, fonctionnement, le bénévolat, valeurs portées, pyramide des âges)
- 2 – **Les activités régulières**
- 3 – **Les activités de plein air**
- 4 – **Les spectacles**
- 5 – **Les repas dansants**
- 6 – **Les voyages**

Ces projections ont pu s'interrompre ponctuellement pour donner la parole aux responsables d'activités qui le souhaitent apportant ainsi un complément d'informations. Danièle Baffroy, du Bureau Collégial, a aussi rappelé la proximité du prochain repas dansant du 3 février.

7 – **Le bilan financier** – Avant la présentation du bilan financier, la parole a été donnée à Corinne Baffert en tant que « commissaire aux comptes » qui avait contrôlé avec minutie la tenue de la trésorerie. Elle a donné pleinement son approbation. Des explications précises ont été fournies pour expliquer la baisse en 2023 de 5686,80 € de nos moyens financiers.

Nos propositions se sont orientées vers le maintien de l'adhésion annuelle à 15 € pour 2024 et des entrées aux repas dansants à 22 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents. Pour éviter une baisse trop rapide de nos finances, une analyse serrée sera observée en fin d'année.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été soumis au vote et adoptés à l'unanimité ainsi que le tarif de 15 € pour les adhésions.

Suite à une période transitoire perturbée, nos structures de direction (Conseil d'Administration et Bureau Collégial) ont été amputées de certains membres. Le Conseil d'Administration est dimensionné à 11 postes dont seuls 8 étaient pourvus. Sur les 3 postes vacants, 2 avaient été comblés en cours d'exercice par des Conseillers techniques, statut provisoire, qu'il convenait d'installer officiellement. L'Assemblée Générale les a validés à l'unanimité. Il s'agit de Monique Beletbeau et de Pierre-Jean Sudre. Marie Binisti s'est portée volontaire pour combler le 3ème poste. Elle a été élue également à l'unanimité.

Brigitte Fabre a repris la parole pour présenter les projets de l'année. Elle a fait appel aux adhérents afin qu'ils nous fassent part de leurs souhaits.

Une remarque a été faite sur l'atelier peinture apparemment moins soutenu que d'autres au cours de l'année. Des réponses et précisions ont été apportées à cette interrogation.

Monsieur le Maire est venu conclure cette Assemblée avec un discours bienveillant et confiant dans la réalisation collective de notre travail.

L'apéritif de l'amitié a été le point final de cette réunion.

Pour le Bureau Collégial
Guy Trolet

